

Réunion du CA d'APISF du 10/01/2019
24, rue Taboulot, 71530 Fragnes la Loyère

Compte Rendu

Présents : Yves Rondelet, Patrice Vernet, Max Westby, Marie-France Dubuis , Jean-Pierre Vadrot, Mémur Sali, Joël Château, Robert Yvrard (ponctuellement par Skype)

Excusés : Maïa Perroud, Fernand Durand

Présidée par Yves. Secrétaire de séance, Max

➤ **Frelon asiatique**

Joël nous a fait une petite mise à jour de la situation en Saône et Loire

Plus de 80 signalisations pour 2018 avec 24 nids détruits.

➤ **Congrès FNOSAD du 24 au 27 octobre 2019 à Mâcon**

- Le GDSA71 organise le congrès cette année et aura besoin de beaucoup d'aide pour la logistique et des bras forts pour la mise en place. Yves nous demande si l'APISF serait partante pour aider en tant qu'association. Pour nous ce serait une belle publicité, surtout que l'on aurait la possibilité d'un emplacement de stand gratuit. Après discussion le CA donne son accord à l'unanimité. Nous avons parlé d'une nouvelle technique de traitement anti-varroa par chauffage. Jan Ondrasik est le distributeur de cet équipement en France et il est adhérent à notre association.

➤ **Ruchers Pédagogiques**

- Oslon : plantations récentes : saules marceau/ acacia de Hongrie / bourdaine. Actuellement 14 ruches sur place avec 5 familles propriétaires – Mémur assure suivi et conseils et fournit une aide fort appréciée des apiculteurs concernés. Il y aura bientôt 3 familles propriétaires supplémentaires.
- Sassenay : 3 ruches sur place – aménagement à prévoir : clôture car site très exposé à la route et élagage nécessaire pour éclaircir. Porte fleurie de Sassenay à étudier sur place il faudrait labourer et semer avec graines « bee friendly »
- La Truchère : un nouveau rucher proposé par Yves (propriétaire) qui sera géré par Gilbert Bontemps.
- Charente- Maritime – projet en cours avec la famille Lerouge
- « Formation Ruchers Écoles » proposée à Dijon : Yves et Gilbert sont intéressés.
- « Bourse aux emplacements » . Yves nous explique le principe. Ceux qui possèdent des emplacements peuvent les mettre à la disposition des adhérents sous des conditions à préciser.
- Achat des terrains. Yves propose de faire une recherche des terrains à vendre que l'on pourrait offrir aux membres comme emplacement par la suite.

➤ **Parcs Fleuris « Bee Friendly »**

- en plus de la porte fleurie de Sassenay il y aura d'autres parcs fleuris à venir. Yves propose de constituer une commission pour s'en occuper. Jean-Pierre se propose pour l'organiser.

➤ **Lieu et Ordre du Jour de l'AG APISF 2019**

Suite à la discussion les points suivants sont retenus :

- Lieu : La Truchère • Date : le 16 mars 2019

- ODJ –
1. rapports moral et financier
 2. Règlement intérieur des ruchers pédagogiques partagés
 3. Congrès de la FNOSAD
 4. Proposition d'une demi-journée de spectacle/ animation abeilles pour familles
(Thématique : la perception que les abeilles peuvent avoir de l'humanité !)
 5. Le site web APISF
 - 6,7...(à définir ultérieurement)

Avec une partie « extraordinaire » sur la mise à jour des statuts

➤ **Les projets plus lointains, (Kurdistan, Sénégal, Burkina-Faso, Bénin, Maroc....)**

- Retour sur la mission exploratoire effectuée par Robert au Kurdistan Iraquien avec intervention de Robert par Skype.

- son rapport en français et anglais et photos sont consultable sur notre site ici

<http://apiculteurssansfrontieres.fr/Nos-Activites/prospectives.html>

➤ **échange sur Skype avec Robert Yvrard sur les suites à donner à son voyage**

- Robert propose d'envoyer un spécialiste français au Kurdistan irakien pour assurer rapidement une formation de formateurs (pathologies des abeilles pesticides...). Il a entamé des démarches dans ce sens.

- pour sa part le président Yves rappelle que des interventions à l'étranger ne peuvent être envisagées qu' à la suite d'une demande d'une organisation officielle du pays.

- Ce n'est pas à nous d'évaluer les besoins en formation d'une population... Il propose de rechercher des contacts avec la diaspora kurde en Europe de l'ouest et de voir dans quelle mesure des apiculteurs du pays seraient intéressés par un projet de formation apicole. Nous avons aussi la possibilité d'organiser en France une formation en anglais accessible par Skype à des candidats de différents pays anglophones dont le Kurdistan irakien cette solution pourrait être proposée comme une première suite à la mission exploratoire de Robert. Ce serait beaucoup moins coûteux et moins dangereux qu'une nouvelle mission sur place

- **Après en avoir délibéré, le conseil d'administration écarte à l'unanimité la proposition de Robert qui apparaît trop problématique et prématurée (voir Annexe)**

ANNEXE

Extrait du site de la MAE
France Diplomatie
Conseils aux voyageurs

RISQUES ENCOURUS ET RECOMMANDATIONS ASSOCIÉES

- **Risque terroriste** : le risque terroriste est permanent sur l'ensemble du pays. Les violences sont quotidiennes et les modes opératoires multiples : kamikazes, engins explosifs improvisés (EEI), engins explosifs de circonstance (EEC), tirs d'obus de mortiers, armes à feu, bombes adhésives.
- **Risque d'enlèvement** : la menace d'enlèvement ou d'attentat individuel est particulièrement élevée à l'encontre des ressortissants étrangers.
- **Risques liés aux mines et restes explosifs de guerre (REG)** : ce risque est réel sur l'ensemble des zones se trouvant le long des lignes de front passées ou actuelles.
- **Risque naturel et industriel** : des études font état de risques de rupture du barrage de Mossoul sans pouvoir apporter de précisions sur cette éventualité en termes d'échéance. Une rupture de cet ouvrage pourrait causer d'importantes inondations et destructions à l'aval du barrage entre Mossoul et Bagdad. Les autorités irakiennes ont pris des mesures en vue de consolider la structure du barrage.
- **Risque routier** : les accidents sont très fréquents en raison du mauvais état des routes, des nombreux axes en construction non signalisés et non éclairés la nuit ou encore des vitesses beaucoup trop élevées. Le taux de mortalité par accident de la route est élevé.

Les voyages touristiques sont à exclure sur l'ensemble du territoire.

ZONES DE VIGILANCE

- **Zones formellement déconseillées**

- Bagdad

La récurrence d'actions violentes et d'attentats dans tous les quartiers de la capitale impose pour les étrangers de ne s'y déplacer qu'à bord de véhicules blindés et sous la protection d'une escorte de sécurité. Il est recommandé d'étudier attentivement les dispositifs de protection proposés par les sociétés spécialisées disposant de bureaux à Bagdad.

Certains axes de Bagdad demeurent sujets à des explosions aléatoires de bombes d'accotement (IED ou Improvised Explosive Devices). La zone dite « internationale » (ex-Zone verte), siège de plusieurs institutions gouvernementales et de certaines représentations diplomatiques, continue d'être touchée par des tirs de roquettes. Des menaces de groupes terroristes portent régulièrement sur la Zone verte, comme sur le reste de la ville. Des manifestations se déroulent occasionnellement aux entrées de la zone verte, dont il convient de se tenir éloigné.

La route reliant la capitale à l'aéroport international de Bagdad (BIAP) est sécurisée par plusieurs points de contrôle qu'il convient de respecter. Elle présente toujours des risques d'attaques à la voiture piégée ou aux explosifs improvisés qui imposent de ne l'emprunter qu'à bord de véhicules blindés et sous la protection d'une escorte.

Ces précautions conduisent à éviter absolument l'usage des taxis, à la fois parce que les déplacements ne doivent se faire qu'avec des personnes identifiées présentant des garanties certaines et parce que les voitures ordinaires ne prémunissent pas contre les effets d'explosions.

Hormis quelques établissements sécurisés, les hôtels et restaurants demeurent la cible possible d'attaques, d'attentats ou d'enlèvements.

L'ambassade de France est située sur la rive gauche du Tigre, dans le quartier de Karrada, entre les rues Abou Nawas et Saadoun, près de la place Firdous.

- En dehors de la capitale

La situation est dangereuse dans l'ensemble de la zone. Les déplacements par la route sont formellement déconseillés.

Les principaux lieux de pèlerinage (Nadjaf, Kerbala, Samarra, Kadhimiya) présentent des risques majeurs. Des attentats très meurtriers y sont régulièrement commis depuis 2003.

• Zones déconseillées sauf raison impérative

- Région autonome du Kurdistan

Les déplacements vers les quatre gouvernorats de la région autonome du Kurdistan d'Irak (Erbil, Souleymanieh, Dohouk et Halabja) sont déconseillés sauf raisons impératives d'ordre professionnel ou personnel.

Les ressortissants français qui seraient présents dans cette région sont invités à s'inscrire sur l'application [Ariane](#), ou auprès du consulat général de France à Erbil pour les séjours de plus de 6 mois.

Le risque d'attentat et d'enlèvement est persistant. Il convient de ne pas s'approcher des installations militaires ni de les prendre en photos.

Les déplacements dans les vallées au nord des gouvernorats de Dohouk, Erbil et Souleymanieh, notamment dans la vallée de Qandil et au nord de l'axe routier Zahro-Amedi, sont à exclure. Ces zones sont formellement déconseillées (signalées en rouge sur la carte sécuritaire ci-dessous). Elles font l'objet de bombardements fréquents de l'aviation turque. Il est dangereux de s'éloigner des axes routiers, en raison de la présence de mines antipersonnel et d'engins non explosés.

Pour entrer en Syrie depuis le Kurdistan, il est indispensable d'obtenir une autorisation de la sécurité régionale et de s'assurer que son visa d'entrée en Irak sera toujours valable au moment de repasser la frontière. Un visa périmé expose à une rétention administrative qui peut durer un mois, au titre des mesures anti-terroristes appliquées au Kurdistan d'Irak. Seul le poste frontalier de Pêsh Khabour permet de passer la frontière avec la Syrie. L'utilisation d'un autre point de passage, notamment les multiples postes informels à proximité du Sinjar et de Khanasoor, est illégale.

Il est rappelé que la Syrie est formellement déconseillée. Les déplacements ponctuels d'acteurs humanitaires ou de journalistes doivent s'accompagner de mesures de sécurité strictes.